

Ci-après dénommés :

**Danielle Estrade** sophrologue, Praticienne en Hypnose Ericksonienne ou « **le prestataire** » ou « **le sophrologue** »  
**Les CGV et contrat de prestations de services** ci-après dénommé « **le contrat** »  
**Le client** personne physique ou morale ci-après dénommé « **Le client** » ou « **le consommateur** »  
Qui prend rendez-vous « **Rdv** » avec le prestataire en présentiel ou en **Visio** « **distanciel** »

**Clause générale** - **Le présent contrat** régit les relations contractuelles entre le prestataire et le client.

La prise de **connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales de vente** sont une obligation avant toute réservation de prestations, celles-ci en définissent les conditions.

Les présentes conditions générales de vente **s'appliquent à toutes les prestations réservées par le client au prestataire** : que ce soit une réservation en ligne via l'agenda en ligne ou



<https://www.resalib.fr/praticien/19944-danielle-estrade-sophrologue-surgeres>

Une prise de rendez-vous téléphonique, par mail, une inscription, une participation à un atelier à une conférence, un séminaire, une prestation sur mesure établit sur devis ou toute autre prestation proposée à la vente par le sophrologue.

**Le client déclare :**

**Avoir pris connaissance des présentes CGV avant d'avoir effectué sa prise de Rdv ou de s'être inscrit à une prestation,**  
**Accepter sans réserve l'intégralité des présentes conditions générales de vente**  
**Avoir la capacité de conclure un contrat** avec le prestataire (être majeur, doté de la capacité juridique à conclure le présent contrat).

#### **ARTICLE 1 – Champs d'applications**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, **sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations proposées** par Danielle Estrade, sophrologue et praticienne en hypnose.

**Les services individuels et collectifs suivants sont proposés par Danielle Estrade** : Séance de relaxation, de sophrologie, d'hypnose, parcours d'accompagnements sophrologiques - Ateliers de sophrologie – Séminaires – Conférences (cette liste n'est pas limitative).

Ces prestations sont réalisées auprès d'entreprises, de collectivités, d'établissements scolaires publics ou privés, de particuliers sans que cela ne soit limitatif, en présentiel ou en Visio.

#### **ARTICLE 2 – Mentions légales**

Limites de la méthode : Les champs d'application de la sophrologie sont très larges cependant la méthode ne se substitue à aucun traitement médical, si le client suit un traitement médical il lui appartient de recueillir l'avis de son médecin traitant ou de son spécialiste et de faire toute vérification qui lui semble opportune avant de procéder à la réservation d'une prestation de sophrologie ou d'hypnose. Le sophrologue ne pose pas de diagnostic et ne réalise pas de prescription. Les différents exercices et les différentes techniques proposées et pratiquées ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique et au décret n°96-879 du 8 octobre 1996.

#### **ARTICLE 3 – Commande de prestations**

Le client peut réserver une prestation via l'agenda en ligne RESALIB <https://www.sophrologue-estrade.fr/> ou par tél. au 06 23 42 82 09.

Pour réserver une prestation il devra fournir les éléments suivants : Nom, Prénom, numéro de téléphone, email, adresse postale. et indiquer si la prestation le concerne lui ou une personne mineure dont il est le représentant légal.

Dans le cas où le rdv est pris pour un mineur, le représentant légal sera impérativement présent lors du premier rdv que ce soit en présentiel ou en Visio.

Un SMS de rappel sera envoyé par le prestataire 24 heures avant la date de rendez-vous défini, étant précisé que tout rendez-vous annulé ou reporté dans un délai inférieur à 48 heures sera facturé, le client est informé que les sommes réglées d'avance ne seront pas remboursées ce que le client accepte expressément en signant ce contrat.

En cas d'impossibilité de se rendre au rendez-vous pris, le client est invité à annuler ou reporter le rendez-vous **au plus tard 48 heures avant** la date du rdv par mail à [estradeelleinad@gmail.com](mailto:estradeelleinad@gmail.com) ou par téléphone au **06 23 42 82 09**.

Sous réserve de l'application des dispositions relatives au droit de rétractation pour les contrats conclus à distance et hors établissement, **toute annulation de Prestations de services par le client après signature du Contrat ne sera prise en compte que si celle-ci a été faite par écrit au prestataire, au plus tard 48 heures avant la date prévue.**

#### **ARTICLE 4 – Report, annulation et modification de prestation**

Dans le cas où le client, annulerait sa prestation sans avoir prévenu le prestataire au plus tard 48h00 avant le rdv fixé, la prestation est due à moins que celui-ci n'ait annulé ou reporté son rendez-vous plus de 48 heures avant le dit rendez-vous par mail [estradeelleinad@gmail.com](mailto:estradeelleinad@gmail.com) ou par téléphone, sms au 06 23 42 82 09 .

#### **ARTICLE 5 – Conclusion du contrat à distance ou hors établissement**

Cet article s'applique dans tous les cas où le présent contrat est conclu en dehors du local du prestataire (par mail, par RESALIB, au domicile du client ou dans l'établissement) au sens de l'article **L. 221-1 du Code de la consommation**.

Dans ces hypothèses, le prestataire rappelle qu'il a communiqué au client les informations suivantes :

- 1° Les informations prévues aux articles L. 111-1 et L. 111-2 ;
- 2° Lorsque le droit de rétractation existe, les conditions, le délai et les modalités d'exercice de ce droit ainsi que le formulaire type de rétractation ;
- 3° Lorsque le droit de rétractation ne peut être exercé en application de l'article L. 221-28, l'information selon laquelle le consommateur ne bénéficie pas de ce droit ou, le cas échéant, les circonstances dans lesquelles le consommateur perd son droit de rétractation ;
- 4 L'information sur l'obligation éventuelle du consommateur de payer des frais lorsque celui-ci exerce son droit de rétractation du Contrat dont il a demandé expressément l'exécution avant la fin du délai de rétractation ; ces frais sont calculés selon les modalités fixées à l'article L. 221-25 ;
- 5° Les informations relatives aux coordonnées du prestataire, le cas échéant aux coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, à l'existence de codes de bonne conduite, le cas échéant, aux modalités de résiliation, aux modes de règlement des litiges et aux autres conditions contractuelles, dont la liste et le contenu sont fixés par décret en Conseil d'Etat.

Le prestataire fournit au client par ce contrat de prestation de services, sur support durable, dans un délai raisonnable, après la conclusion du Contrat et au plus tard avant le début de l'exécution des Prestations de services, la confirmation du Contrat, lequel comprend toutes les informations prévues à l'article L. 221-5, et le modèle de formulaire type de rétractation mentionné au 4.2 du présent article.

Le client reconnaît avoir reçu ces informations avant la signature du présent Contrat et accepte de recevoir un exemplaire du présent contrat de manière électronique ou papier.

**ARTICLE 6 – Droit de rétractation**

Le prestataire rappelle également au client qu'il dispose, lorsque le présent Contrat est conclu à distance ou hors établissement, et sauf exception visée au 4.3, d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires, sans qu'il ait à justifier de motif, ni à payer de frais ou pénalités. Le délai court à compter du lendemain de la signature du contrat par le client. S'il souhaite se rétracter après avoir signé le présent contrat, le client peut utiliser le modèle de rétractation ci-dessous, mais ce modèle n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le client notifie au prestataire son intention de se rétracter avant l'expiration du délai à l'adresse électronique de contact suivante : estradeelleinad@gmail.com

Modèle de formulaire de rétractation			
Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de prestation de service _____ signé le _____			
Nom du client	Adresse du client	Tél du client	Email du client
Date _____ (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)		Signature client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) _____	

Le prestataire accusera réception de la demande de rétractation du client.

En cas d'exercice du droit de rétractation, le prestataire procédera au remboursement des sommes versées, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la notification de la demande de remboursement et via le même moyen de paiement que celui utilisé lors du paiement.

Le client qui a exercé son droit de rétractation d'un Contrat à exécution successive dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse au prestataire un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la Prestation convenu dans le Contrat.

**Cas dans lesquels le droit de rétractation ne s'applique pas :**

Si le client prend un **rendez-vous de réalisation des prestations à une date antérieure à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours**, et si **les prestations sont pleinement réalisées lors de ce rendez-vous, il reconnaît alors renoncer expressément et automatiquement à son droit de rétractation, sans que le prestataire ne soit tenu de recueillir sa demande expresse par écrit.**

Le client est ainsi informé que, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé lorsque les Prestations de services sont pleinement réalisées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

**ARTICLE 7 – Tarification, moyens et conditions de paiement, Facturation**

Les tarifs des prestations sont fixés par le prestataire et indiqués sur le site internet, l'agenda en ligne RESALIB et sur les plaquettes tarifaires du prestataire. Ils sont exprimés en euros « TVA non applicable, Article 293 B-I du CGI », et correspondent à ceux en vigueur au jour de la commande.

Le paiement de la prestation est possible par les moyens suivants en présentiel: - Espèces - Carte Bancaire –lien de paiement Zettle envoyé sur le mobile du client - Chèque bancaire (Banque France Métropolitaine uniquement) à l'ordre de Harmonie du Souffle Danielle Estrade. L'encaissement est effectué à réception du chèque. En distanciel le paiement s'effectue par lien de paiement Zettle ou par virement bancaire.

**Les conditions de paiement sont les suivantes :**

- **En présentiel** : le client règle la prestation sur place à la fin de chaque rdv (espèces, chèque, cb), dans le cadre de la souscription d'un accompagnement personnalisé de plusieurs séances, le règlement peut s'effectuer en 2 fois (50% à la commande, le solde un mois après)
- **En distanciel** : Une fois le rdv commandé soit par téléphone soit réservé dans l'agenda en ligne, le client reçoit une confirmation de commande récapitulant la prestation choisie, le tarif, la date et heure du rdv, et indiquant un mode de paiement. Un rappel du rdv lui est adressé la veille par sms
- A réception de la commande par le prestataire, celui-ci envoie un lien de paiement
- au client sur le numéro de portable indiqué lors de la commande afin qu'il puisse procéder au règlement par CB de la **prestation commandée au plus tard 24h00 avant la date de la prestation. : Seule la réception du règlement garantit que le rdv soit bloqué dans l'agenda du prestataire** et qu'il pourra être honoré, en cas de non-paiement 24h00 avant la prestation le créneau se libère et peut être de nouveau libre à la commande sur l'agenda RESALIB.
- Dans le cadre de la souscription d'un accompagnement personnalisé de 6 séances minimum, le règlement peut s'effectuer en 2 fois (50% à la commande, le solde un mois après) que ce soit en distanciel ou en présentiel.
- Chaque prestation réalisée fait l'objet d'une facture, sur demande à la signature du contrat cette facture vous est adressée par mail.



**Les conditions et moyens de paiement diffèrent selon le mode de conclusion du Contrat.**

- Lorsque le Contrat est conclu à distance : au moment de sa demande de réservation, le client est informé qu'il a une obligation de paiement.  
A cette fin, la fonction utilisée par le client pour valider sa commande signifie qu'il passe une commande avec obligation de paiement.
- Lorsque le Contrat est conclu hors établissement (par exemple au domicile du client) : conformément à l'article L.221-10 du Code de la consommation, le client est invité à attendre l'expiration d'un délai de 7 jours à compter de la conclusion du contrat avant de régler au prestataire le prix des Prestations de services.
- Toute somme non payée dans ces délais se verra appliquer un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt légal au titre de pénalité de retard. Par ailleurs, lorsque des frais de recouvrement sont exposés le prestataire peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

Chaque paiement donnera lieu à l'établissement et la remise d'une facture au Client.

**ARTICLE 8 – Fourniture et conditions de réalisation des prestations**

Les services commandés par le client seront réalisés en accord avec sa commande (Prestation choisie, date, heure et lieu lors de la prise de Rdv, présentiel ou distanciel).

Lors du premier rendez-vous le prestataire informe systématiquement son client :

- Des tarifs appliqués en fonction de la demande du client
- De son droit au délai de rétractation de 14 jours en cas de visite à domicile et que l'exécution de la prestation ne peut avoir lieu avant le dit délai sauf par le client à renoncer à son délai de rétractation conformément au Code de la Consommation reproduit en annexe pour les articles visés.

**ARTICLE 9 – Protection des informations personnelles & R.G.P.D.**

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 complété par Le règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en application le 25 Mai 2018. Cette obligation de transparence est définie aux articles 12, 13 et 14 du RGPD, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de la gestion de la clientèle et sont destinées à un usage interne des données recueillies vous concernant par Mme Danielle Estrade qui se trouve être le délégué à la protection des données. Les données collectées sont : nom / prénom / adresse / téléphone / mail. Les données sont conservées pendant 5 ans. Ces données nominatives ne sont jamais transmises à des tiers. Le client est en droit de disposer d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant, en faisant directement une demande par mail à Mme Danielle Estrade: [estradeelleinad@gmail.com](mailto:estradeelleinad@gmail.com)  
Par défaut tout client est inscrit à la newsletter. Les données à caractère personnel recueillies par Mme Danielle Estrade à l'occasion de votre inscription à la newsletter sont nécessaires pour :

- la lutte contre la fraude sur Internet,
- l'envoi des offres commerciales de Mme Danielle Estrade lorsque la législation en vigueur l'autorise.

Les informations recueillies à caractère personnel au cours de la prise de rdv et éventuellement au cours des séances, restent confidentielles et sont soumises au code de déontologie des sophrologues. Danielle Estrade est signataire et respecte les codes de Déontologie de chacune des compétences pour lesquelles elle se réfère dans l'exercice de sa profession.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de cette politique de traitement des données à caractère personnel au plus tard lors de la conclusion du présent Contrat et en acceptant les termes sans réserve.

**ARTICLE 10 – Propriété intellectuelle**

Tous les documents, textes, enregistrements et autres informations (images, photos) sont la propriété exclusive de Mme Danielle Estrade  
Toute représentation totale ou partielle de ce site, des supports et des enregistrements transmis est soumise à l'autorisation préalable, écrite et expresse de cette dernière. A ce titre, la reproduction et la diffusion sans autorisation préalable de Mme Danielle Estrade sont interdites conformément aux dispositions de l'article L.122 -4 du code de la propriété intellectuelle.

**ARTICLE 11 : Durée**

Le présent Contrat entre en vigueur à compter de sa signature pour une durée correspondant à la durée des Prestations. Selon le cas, il peut prendre la forme soit d'un contrat à exécution immédiate (réalisation d'un seul rendez-vous) ou à exécution successive.

**ARTICLE 12 : Confidentialité**

Les Parties reconnaissent le caractère confidentiel de toutes informations et données échangées entre elles pour l'exécution du Contrat et s'engagent à les conserver confidentielles. Toutes les informations confidentielles communiquées par le client au prestataire ne seront utilisées que pour les besoins du Contrat. La présente clause demeure applicable pendant une durée de cinq ans après la fin du Contrat. Le client est informé par le prestataire que celui applique le code de déontologie des sophrologues qu'il peut consulter à l'adresse suivante : <https://www.chambre-syndicale-sophrologie.fr/deontologie-sophrologie/>

**ARTICLE 13 : Responsabilités**

**Dispositions particulières applicables aux contrats conclus à distance :** conformément aux dispositions légales en vigueur, le prestataire est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du Contrat conclu à distance. Toutefois, il peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. Sous réserve de l'application des dispositions impératives précitées en matière de contrats conclus à distance, la responsabilité du prestataire n'est engagée qu'en cas de faute prouvée par le client. Le client est seul responsable des choix qu'il fait et des informations qu'il fournit au prestataire. Aussi, la responsabilité du prestataire ne saurait être engagée en cas de mauvaise information donnée par le client ou d'absence d'information.

**ARTICLE 14 : Assurances**

Le prestataire est titulaire d'une police d'assurance en matière de responsabilité civile professionnelle, afin de couvrir les dommages directs, matériels ou immatériels, qu'il pourrait causer dans le cadre du présent Contrat et d'une multirisque professionnelle souscrites auprès du groupe AXA.



**ARTICLE 15 : Force majeure**

Chacune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de tout retard ou manquement dû à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence des cours et tribunaux français. En cas de persistance des effets consécutifs à l'événement constituant un cas de force majeure pendant plus de 15 jours, les Parties conviennent que le présent Contrat pourra être résilié de plein droit sur l'initiative de la Partie la plus diligente par lettre recommandée avec accusé de réception, sans que cela ne porte atteinte aux conditions de paiement des Prestations accomplies.

**ARTICLE 16 – Droit applicable et juridictions compétentes**

Le présent Contrat est régi par le droit français  
Les sophrologues ont l'obligation de proposer gratuitement à leur client un service de médiation à la consommation en cas de litige. Conformément à l'article L641-1 du code de la consommation. Vous pouvez en cas de litige demander à votre Sophrologue à saisir le Médiateur auprès duquel il est inscrit : « Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpmmmediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond. A défaut d'avoir pu établir une médiation avec le Médiateur référencé ci-dessus, les présentes Conditions Générales de Ventes sont soumis à la Loi Française ainsi que tous les litiges relatifs, notamment, à leur validité, leur interprétation, leur exécution ou leur résiliation. En cas de litiges, le seul Tribunal Compétent sera celui où se trouve le Siège Social du sophrologue.

\*\*\*\*\*

Je reconnais avoir été parfaitement informé (e) des Conditions Générales de Vente, des prestations proposées par Mme Danielle Estrade, Sophrologue détentrice d'un Certificat Professionnel de Sophrologue enregistré au RNCP t niveau 5 de qualification (anciennement III) délivré par l'Institut de Formation à la Sophrologie en novembre 2014, des tarifs proposés à ce jour et qui me seront appliqués, de mon droit à ma possibilité de rétractation dans un délai de 14 jours avant l'exécution de toute prestation sauf pour moi à renoncer expressément à ce délai permettant l'exécution des prestations conformément à ma demande immédiatement ou dans un délai inférieur à 14 jours.

**En signant ces CGV – Contrat de prestations, document de 4 pages, j'en accepte de manière éclairée tous les termes :**

Date

Signature revêtue de la mention « Bon pour Accord »

Nom  
Prénom  
Téléphone :  
Email